

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes

-----



13, rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

**Décision du 19 juin 2026**

<b>06.2026-33</b>	<b>INFORMATIQUE</b> <b>Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « maintenance du logiciel « gamme Cart@DS – période 2026 à 2028 »</b>
-------------------	--

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

**VU** la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**Considérant** que le logiciel Cart@DS permet la gestion et le suivi des dossiers d'urbanisme pour la communauté d'agglomération,

**Considérant** que la société NEXPUBLICA France, sise 1 rue Champeau, BP 70022, 21801 QUETIGNY cedex, éditeur de la solution, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

### D É C I D E

**ARTICLE 1 :** de conclure un contrat « Edition Prémium » pour le contrat de maintenance du logiciel « gamme Cart@DS » avec la société NEXPUBLICA France, sise 1 rue Champeau, BP 70022, 21801 QUETIGNY cedex, pour un montant annuel de 25 092,38 € HT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**ARTICLE 2 :** que le contrat est conclu pour une période d'un an, renouvelable par année entière, par reconduction tacite ne pouvant pas excéder 2 ans, soit une durée totale maximale de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2028.

**ARTICLE 3 :** de préciser que ce tarif sera soumis à une révision annuelle (indice Syntec).

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »